

# Trait d'union n°68

DÉCEMBRE 2011



Quand on pense « innovation », on pense surtout « nouveau produit ». Or l'innovation intervient à plusieurs niveaux dans l'entreprise. Pour beaucoup, l'innovation est le fruit d'un travail de chercheurs en laboratoire. Mais la notion d'innovation dans l'entreprise est beaucoup plus terre à terre et proche du marché.

Plus que jamais l'innovation demeure une clef essentielle du développement de l'entreprise et se définit comme une démarche de changement qui entend renforcer les capacités de l'entreprise pour la rendre compétitive et pérenne.

Tous les secteurs d'activités sont concernés, y compris le commerce et les services. L'innovation peut être commerciale, organisationnelle ou sociale. En innovant, l'entreprise se démarque de la concurrence dans un environnement de plus en plus difficile.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, votre CCI est à vos côtés pour vous aider à surmonter les obstacles grâce aux compétences qu'elle a développées en interne et avec l'appui de son réseau de partenaires.

Elle vous propose un accompagnement complet et vous guide dans la multitude des dispositifs d'aide et de soutien. Elle est aussi initiatrice d'actions : c'est ainsi qu'est né il y a un peu plus d'un an le dispositif Prim'Innov, dont l'objectif est de faire émerger de nouveaux projets en s'appuyant sur l'expertise des centres de recherche et les ressources des établissements d'enseignement supérieur (voir ci-contre).

Demandez conseil et croisez « les intelligences » présentes sur votre territoire en interrogeant votre CCI.

**Philippe CHARTIER**  
Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de la Vienne

## Prim'Innov, moteur de votre développement

Pour faire aboutir vos nouveaux projets, évaluer et concrétiser vos projets dormants et développer de nouvelles compétences, votre entreprise peut faire appel à un savoir-faire et des ressources externes.

Créé par la CCI de la Vienne pour l'ensemble des entreprises du Poitou-Charentes, le dispositif Prim'innov, qui s'appuie sur l'expertise des centres de recherche et les ressources des établissements d'Enseignement Supérieur régionaux, vous aide à atteindre vos objectifs.

Cette approche originale de la collaboration recherche-entreprise repose sur une équipe qualifiée (experts, doctorants, ingénieurs, étudiants Master). Elle vous permet de mener une étude de 5 à 6 mois avec le concours de compétences avérées dans des domaines très variés (sciences de l'ingénieur, chimie, environnement, biotechnologie alimentation et santé, qualité (QSE), droit, intelligence économique, marketing, communication, international, etc.).

À partir de vos besoins, le dispositif Prim'Innov identifie les experts et les compétences nécessaires dans un cadre contractuel clair et adapté à votre projet et vous apporte une aide financière Europe/État couvrant jusqu'à 80 % des coûts de l'opération. Le transfert de technologie et/ou de compétences entre l'entreprise et le centre de recherche est renforcé par un travail en temps partagé sur les 2 sites : dans votre entreprise et au sein du centre de recherche.

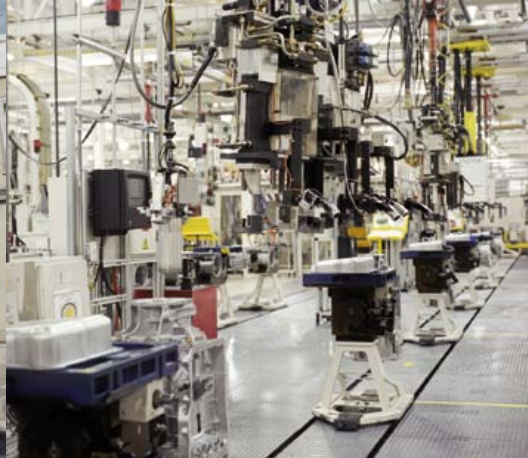
22 projets de PME\* ont été soutenus en 2011 par des centres de recherche, pourquoi pas le vôtre ?

> **Patrick GUILLEMOT – 05 49 60 34 64 – pguillemot@poitiers.cci.fr**

\* Voir leurs témoignages vidéo sur le site [www.poitiers.cci.fr](http://www.poitiers.cci.fr).

NB : tous les dispositifs d'aide à l'innovation dans la Vienne sur notre site.





## TERRITOIRES

### De nouveaux locaux pour l'agence Sud-Vienne à Montmorillon

Le 8 décembre dernier, les nouveaux locaux ont été inaugurés en présence de nombreux chefs d'entreprises et personnalités locales. L'occasion de rappeler que depuis son ouverture il y a 10 ans, les élus de la CCI ont toujours la volonté d'être toujours plus proches des entreprises et des territoires afin d'ajuster leurs actions au terrain. Créateurs, commerçants et chefs d'entreprise disposent donc, au cœur du Sud-Vienne, d'un outil de proximité, véritable porte d'entrée sur l'ensemble des services de leur CCI.

CCI de la Vienne – 17 rue du Four  
86500 Montmorillon – 05 49 83 00 24

> **Stéphane PIGNOUX**  
**Anne-Claire REMBLIER**

## ENTREPRISES

### Locaux d'activité à vendre ou à louer dans la Vienne

Pour faciliter votre implantation ou votre extension, la CCIV tient à votre disposition un fichier de locaux disponibles à louer ou à vendre sur le département de la Vienne. Ce fichier est accessible sur la page d'accueil de notre site [www.poitiers.cci.fr](http://www.poitiers.cci.fr) (rubrique Pratique) et vous propose une recherche par commune, par usage (industriel, commercial, bureau, stockage...) ou bien par surface. Une géolocalisation vous permet de situer les bâtiments et d'accéder à une fiche descriptive détaillée. Vous êtes propriétaire d'un bâtiment que vous souhaitez vendre ou louer ? Contactez-nous pour diffuser votre offre.

> **Catherine MOVELLAN**  
**05 49 60 98 17 – cmovellan@poitiers.cci.fr**

### Améliorer les performances de votre entreprise

Avec la démarche *LEAN*, vous pouvez accroître rapidement vos gains en mettant en place une approche dynamique d'amélioration de la performance. Sans investir dans de nouveaux moyens de production, vous pouvez trouver en interne des ressources et des moyens pour améliorer votre compétitivité en faisant évoluer vos principes d'organisation et de gestion. Depuis 2005, les CCI de Poitou-Charentes ont mis en œuvre une action soutenue par l'État et l'Union Européenne portant sur la diffusion, au sein des PME, des méthodes et techniques *LEAN*.

Contactez votre CCI pour participer aux ateliers de sensibilisation et/ou faire réaliser un pré-diagnostic gratuit par des experts *LEAN* qui vous aideront à trouver les gisements de productivité dans votre entreprise.

> **Bertrand LE RONCÉ**  
**05 49 60 98 31 – bleronce@poitiers.cci.fr**

### Hygiène et sécurité alimentaire

En matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, la prévention est déterminante. L'évolution de la réglementation se traduit par une plus grande responsabilisation des dirigeants d'entreprises du secteur alimentaire. Il vous appartient de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées à votre activité et de prouver leur efficacité.

Nous vous proposons de participer à une formation animée par un conseiller spécialisé. Le travail sera mené sous forme d'exposés interactifs, d'exercices et d'études de cas. Dates : le 9 janvier, le 26 mars, le 16 avril, le 7 mai et le 11 juin 2012 à la Maison de la Formation à Poitiers.

Inscription obligatoire.

> **Thierry ANDRIEUX**  
**05 49 60 98 18 – tandrieux@poitiers.cci.fr**

### Les Chiffres-clés 2011 de l'économie de la Vienne

Ce document vous propose une vision générale du territoire ainsi que les atouts et spécificités du département. Vous y trouverez les activités relevant de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, des services et de l'industrie. Cette publication est le fruit d'une coopération entre la CCI de la Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne et l'Insee Poitou-Charentes. Elle est alimentée par les dernières données disponibles collectées, traitées et publiées par les organismes producteurs d'informations au plan local, départemental, régional et national – dont l'Insee.

À consulter sur [www.poitiers.cci.fr](http://www.poitiers.cci.fr)

> **Stéphane PITERS**  
**05 49 60 98 69 – spiters@poitiers.cci.fr**

## FORMATION

### Le tutorat : savoir transmettre son savoir

En misant sur le tutorat, les entreprises optimisent le transfert de compétences vers les nouveaux arrivants. Une organisation adaptée aux apprentis/stagiaires et aux maîtres d'apprentissage/tuteurs, la construction d'outils efficaces et pertinents sont de réels atouts pour réussir et faire réussir.

Mis en place dans le cadre des formations en alternance, le tutorat est un dispositif favorisant l'accueil et l'intégration des stagiaires (jeunes ou adultes) dans une entreprise ou une organisation, dans une perspective d'insertion sociale, professionnelle et de qualification.

La Maison de la Formation propose un dispositif qui s'articule autour de 5 actions :

- Deux formations pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage de toutes les entreprises (intra et inter-entreprises).
- Deux actions d'accompagnement pour les



# Zoom

tuteurs et maîtres d'apprentissage de toutes les entreprises (mobilisation des acteurs de l'alternance – M2A –, certification de compétences en entreprise – CCE tuteurs en entreprise).

- Une formation spécifique pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage de l'hôtellerie-restauration : Ambassadeur des Métiers.

> **Natacha ANDRAULT**

05 49 37 44 68 – [nandrault@mdf86.net](mailto:nandrault@mdf86.net)

## PRATIQUE ”

### Entreprises exportatrices : gérez vos formalités export en ligne

À compter de janvier 2012, la CCI vous propose d'effectuer en ligne vos déclarations de certificats d'origine, carnet ATA... Facilité, gain de temps, économie, traçabilité, sécurité, la plateforme de gestion unique GEFI (Gestion électronique des Formalités Internationales) vous permet d'effectuer l'ensemble de vos formalités internationales en quelques clics (suivi de l'état de validation de votre dossier, historique de vos demandes...).

> **Hélène METTE**

05 49 60 92 03 – [hmette@poitiers.cci.fr](mailto:hmette@poitiers.cci.fr)

### Airlinair assurera les vols Poitiers-Lyon et Poitiers-Ajaccio

Airlinair renouvelle pour 4 ans les vols sur la ligne La Rochelle-Poitiers-Lyon. Depuis le 30 octobre, la compagnie a mis en service un avion de plus grande capacité (ATR-72-500) permettant d'offrir 30 % de sièges en plus. La compagnie assurera également les vols sur Ajaccio à compter du 21 avril jusqu'au 15 septembre 2012 à raison d'un vol hebdomadaire le samedi.

Réservations à l'aéroport, en agences de voyages, sur [www.airlinair.com](http://www.airlinair.com) ou au 0825 808 228.

## Votre territoire est attractif ? Dites-le pour que notre département le soit encore plus !

La Commission Animation des Territoires de la CCIV, présidée par Jean-Michel Brunet, a souhaité impliquer les associations des métiers de l'entreprise et du réseau ENTREPRENDRE ENSEMBLE sur la thématique « Votre territoire est attractif : dites-le ».

Il s'agit de rendre chaque association actrice pour qu'elle recherche les particularités, les spécificités, les aspects de son territoire, et montrer que chaque territoire est attractif en mettant en avant sa valeur ajoutée et ses savoir-faire.

### Objectifs

- Vendre les territoires pour attirer.
- Dynamiser et mettre en action les associations pour souder le réseau autour d'un projet.
- Mutualiser et fédérer les savoir-faire.

### Pour quoi faire

- Créer des outils pour faire du marketing territorial.
- Permettre de développer du business.
- Attirer des entreprises et créer de l'emploi, de la richesse.
- Faire apparaître et valoriser les tissus économiques locaux et leurs particularités.
- Mettre en valeur la qualité de vie de nos territoires.

La CCI propose un guide support de réflexion afin d'aider chaque association à s'organiser. Seize thématiques permettent de caractériser les éléments existants ou manquants de son territoire. N'hésitez à contacter la CCI si vous souhaitez vous associer à cette démarche.

> **Roselyne DECELLE** – 06 03 38 02 93 – [rdecelle@poitiers.cci.fr](mailto:rdecelle@poitiers.cci.fr)





## Capter les marchés pour les entreprises locales



### Futur Chantier Center Parcs : la CCIV se mobilise pour les entreprises

#### Un montant global de travaux de 300 millions d'euros

Les Élus de votre CCI ont initié une démarche à la fois fédératrice et organisatrice. Fédératrice en rassemblant l'ensemble de ses partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Fédération Française du Bâtiment, Fédération Travaux Publics, Futurobois, Capeb, Cluster Éco-habitat, Spn, Unifa Ouest, UNEP et Medef). Organisatrice en recensant les 400 entreprises qui ont fait part de leur motivation et qui étaient susceptibles de répondre aux besoins de cet important chantier, et en constituant 12 groupements d'entreprises sur les 9 thématiques suivantes : clos couvert, lots techniques, finitions, cuisines, mobilier agencement, cheminées, VRD, espaces verts et aménagements extérieurs, salles de bains.

Les Élus et les collaborateurs de la CCI, avec l'ensemble de leurs partenaires et aux côtés du Conseil Général de la Vienne, font le maximum pour optimiser le positionnement des entreprises locales pour l'obtention du plus grand nombre de marchés possible. L'objectif donné par le Président Chartier lors de la conférence de presse du 18 novembre dernier est qu'au moins 70 % des travaux de construction des 800 cottages et du centre aquatique soient captés par les entreprises locales.

C'est la première fois que le Groupe Pierre & Vacances structure, en amont et en partenariat avec une CCI, son action auprès des entreprises de son territoire d'implantation.

#### Calendrier d'attribution des marchés

- Mi-décembre : présentation des groupements d'entreprises aux responsables de Pierre & Vacances
- 1<sup>er</sup> semestre 2012 : échanges sur les solutions techniques entre les groupements d'entreprises et Pierre & Vacances
- 2<sup>nd</sup> semestre 2012 : Center Parcs lance les appels d'offres

Le futur Center Parcs sera un modèle en termes de développement durable et le Président Chartier ne doute pas que les entreprises locales sauront exploiter cette opportunité.

> **Gérard BONNEAU** – 05 49 60 98 61 – [gbonneau@poitiers.cci.fr](mailto:gbonneau@poitiers.cci.fr)

## Agenda

### ▲ Café des entrepreneurs

3 janvier 2012 – Mirebeau

4 janvier 2012 – Chauvigny

6 janvier 2012 – Loudun

Le concept : des rencontres informelles et conviviales entre entrepreneurs sur leurs territoires. De 8h à 9h30.

> **Gérard BONNEAU**

05 49 60 98 61 – [gbonneau@poitiers.cci.fr](mailto:gbonneau@poitiers.cci.fr)

### ▲ Salon des Entrepreneurs

1-2 février 2012 – Paris

En 2 jours, bénéficiez d'outils pratiques pour concrétiser votre projet et assurer le développement de votre entreprise : 400 partenaires et exposants pour vous accompagner, 180 conférences et ateliers pour vous former et vous informer, et des espaces de consultations d'experts confidentielles et gratuites.

[www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com)

### ▲ Salon Inversé de la Sous-Traitance (SIST)

9 février 2012 – Niort

32 donneurs d'ordre du Poitou-Charentes rencontreront les fournisseurs capables de répondre à leurs attentes. Fournisseurs, profitez de ces rendez-vous préprogrammés qualifiés pour rencontrer les grands donneurs d'ordre, valoriser vos compétences et vous ouvrir à de nouveaux marchés. Inscription sur [www.sist.fr](http://www.sist.fr)

### ▲ Salon des lycéens et des étudiants

10-11 février 2012 – Poitiers

C'est LE rendez-vous annuel incontournable pour permettre aux jeunes de bien choisir leurs études et leur métier. Sont mis à disposition un pôle orientation-information, un pôle documentation (formations, métiers), des informations sur les bourses, le financement des stages à l'étranger, les aides...



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE**

Téléport 1 – 7 avenue du Tour de France  
CS 50146 CHASSENEUIL – 86961 FUTUROSCOPE CEDEX  
Tél. : 05 49 60 98 00 – Fax : 05 49 41 65 72  
[www.poitiers.cci.fr](http://www.poitiers.cci.fr) – [info@poitiers.cci.fr](mailto:info@poitiers.cci.fr)

**Trait d'Union** Lettre d'information de la CCI de la Vienne  
**Directeur de la Publication** Yves LOUZÉ  
**Rédaction** Marie-France FOURRÉ  
**Maquette/Mise en page** Marjorie DANGEL  
**Impression** MEGATOP  
**N°ISSN** / 1281 - 9441